

ABONNEMENT.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

L'ECHO SAUMUROIS

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 MAI 1886

LA QUESTION GRECQUE

Les puissances, de leur côté, se maintien-
nent dans les limites de leurs précédentes
déclarations, et réclament de la Grèce une
réponse explicite.

Il convient toutefois de faire remarquer
que les représentants n'ont pas jusqu'à ce
jour rempli les conditions de l'ultimatum. Il
avait été dit, en effet, qu'après l'expiration
du délai fixé par la note collective, ces re-
présentants s'embarqueraient à bord de
leurs navires respectifs. Or, le délai est
arrivé lundi soir à expiration et on n'a si-
gnalé depuis lors aucun préparatif de départ
dans les différents légations.

On explique ce retard en disant que,
sans être en désaccord sur le but à attein-
dre, certaines puissances manifestent les
unes à l'égard des autres des méfiances
assez prononcées.

Enfin, nous recevons d'Athènes la dépê-
che suivante:

« Une détente paraît s'être produite de-
puis vingt-quatre heures. Les cinq grandes
puissances, en présence de l'attitude digne
et énergique de M. Delyannis, semblent re-
noncer à écouter plus longtemps les conseils
de sir H. Rumbold, le représentant de l'An-
glettre.

« On annonce qu'elles abandonnent les
moyens de coercition à l'égard de la Grèce,
et le bruit court qu'elles se contenteraient
d'une simple note complémentaire à celle
remise antérieurement à M. de Mouy.

« Il y a donc lieu d'espérer une prochaine
solution pacifique. »

Nous ne voyons pas trop quel rôle la
France va jouer maintenant. Les représen-
tants des cinq puissances signataires de l'ul-
timatum agissent absolument en dehors de
nous, et dans leurs conférences quotidiennes,
notre ministre plénipotentiaire n'est
même pas convoqué.

VICTOIRE!

Victoire! s'écrient les feuilles opportu-
nistes, qui ne sont vraiment pas difficiles;
nous venons de remporter à Paris un nou-

veau triomphe dans la personne de M. Gau-
lier!

Heureux gouvernement! Plus heureux
candidat!

Depuis que nous savons que M. Gaulier
était le candidat de M. de Freycinet, nous
ne nous étonnons plus qu'il y ait eu
300,000 abstentions dans l'élection
du 2 mai.

Quand un gouvernement en arrive à Gau-
lier, on ne discute même plus avec lui, on se
contente de hausser les épaules et on passe!
C'est ce que Paris a cru devoir faire!

Qu'on ne vienne pas nous dire en effet
qu'il faut distinguer entre M. Gaulier, qui
a obtenu cent quarante-cinq mille voix, et
M. E. Roche, qui a récolté cent mille suf-
rages.

M. Gaulier et M. Roche, c'est tout un!
C'est rouge bonnet et bonnet rouge!

Est-ce que M. Gaulier, pour être élu, n'a
pas dû affirmer qu'il n'était pas moins radi-
cal-socialiste que son concurrent? Et les
modérés ont, précisément à la veille du scru-
tin, constaté que cette bataille, où aucun
candidat raisonnable n'osait figurer, nous
livrait sans défense aux pires tendances.

Il suffit, d'ailleurs, pour dissiper toute
équivoque, de rapeler les principaux articles
du programme de M. Gaulier:

- « Impôt progressif sur le revenu;
- « Révisions des conventions, des tarifs,
de tous les contrats ayant aliéné la propriété
publique, mines, canaux, chemins de fer;
- « Séparation des Eglises et de l'Etat;
- « Retour à la nation des biens de main-
mort; »
- « Magistrature élective;
- « Abolition de la peine de mort;
- « Droit de l'enfant à l'instruction inté-
grale, gratuite, laïque, obligatoire;
- « Retour de Paris au droit commun;
- « Réduction de la durée de la journée de
travail.
- « Etc., etc. »

Est-ce que ce n'est pas là le programme
révolutionnaire dans toute sa beauté!

Voilà donc le candidat que les journaux

républicains prennent au compte du gouver-
nement! Voilà l'homme qui, disent-ils, était
le candidat du gouvernement!

C'est édifiant!
Encore quelques candidats comme cela,
et la R. F. aura vécu! Le Temps, organe
républicain, qui ne se contente pas de pa-
reilles sornettes, le reconnaît lui-même lors-
qu'il dit: « Cette élection est inquiétante
pour l'assiette même de la République! »

On a souvent dit que la politique con-
siste à refuser, une fois au pouvoir, ce
qu'on demandait quand on était dans l'op-
position. Cet axiome n'a jamais été plus vrai
que maintenant. Parmi les réclamations les
plus pressantes des républicains de 1869,
figurait la suppression des sous-préfetures;
ils n'en veulent plus entendre parler
aujourd'hui, et la République française dé-
fend les sous-préfets avec une ardeur aussi
intéressée qu'intéressante.

Les motifs que la feuille opportuniste fait
valoir pour demander le maintien des sous-
préfets sont, en effet, assez curieux.

« Enlevez, dit-elle, de certains arrondis-
sements le sous-préfet, c'est comme si
vous livriez les campagnes en proie à la
pire des réactions. Le parti républicain,
privé de son dernier appui, se hâtera de se
débâter. Il ne tentera même plus de
lutter. »

Qu'en dit-on? Le parti républicain réduit
à n'avoir plus dans le pays d'appui que
dans les sous-préfets? Enlevez les sous-pré-
fets et la République croule!

C'est peut-être très-flatteur pour les sous-
préfets; mais cela ne donne pas une haute
idée de la solidité des institutions républi-
caines.

Il y a longtemps que nous soupçonnions
la République de ne se soutenir qu'à la force
du poignet de ses sous-préfets; mais il était
bon que cet aveu fût fait par un journal qui
n'est pas suspect d'en vouloir à ces pauvres
institutions.

LES ENFANTS TROUVÉS DE PARIS

Par Ch. DESLYS
PROLOGUE
DOUBLE CRIME
Son regard avait désigné le bureau, ses pas
marchaient à l'aveugle. Mais, le trouvant fermé,
il prit la lampe et se rapprocha, non sans une
certaine hésitation, du cadavre de sa victime.
Déjà le corps avait la rigidité, déjà le visage la
rigidité de la mort.
L'assassin, rassuré par cette vue, introduisit ses
doigts dans la poche du gilet du duc, afin d'en
extraire un trousseau de petites clefs.
A peine sa main tremblait-elle, à peine la clarté
de la lampe avait-elle accusé, sur la pâleur de ses
joues, le frissonnement des longs cils noirs de la
vingt ans, et déjà son infirmité, son assurance
testaient un scélérat endurci. Était-ce bien son
premier crime?
La détente et le bruit du cylindre qu'il venait
d'ouvrir lui causèrent cependant une vague appré-
hension. Il eut un regard par-dessus l'épaule.

Rien ne bougeait, sinon peut-être la draperie du
petit escalier.

Mais il ne remarqua pas ce détail. Déjà son avid
regard se fixait sur une large enveloppe, non
cachetée encore et qui portait cette suscription:
Ceci est mon testament.

Il l'ouvrit, et sans en avoir conscience, élevant
peu à peu la voix:

« Si je succombe à la vengeance qui me menace,
lui-il, et que la duchesse me donne un fils, elle en
fera, j'espère, un digne rejeton de notre race. Si
c'était une fille, j'entends et je veux que don Ramon
d'Avila, notre plus proche parent, devienne son
tuteur, et plus tard, son époux, afin de reconstituer
par ce mariage la descendance intégrale d'une des
plus nobles familles de l'Espagne, qui ne doit pas
s'éteindre après moi. C'est un Montmayor. A lui, si
l'enfant ne vivait pas et sous réserve du douaire de
la duchesse, à lui seul mon nom, mes titres et
mes biens... »

Le traître en savait assez. Il ne put retenir un
cri de triomphe:

— Des millions... Tout l'héritage!...

Une voix lui répondit:

— Si je le permets!

Ramon se retourna vivement. C'était Eulalie
Bourette, la sage-femme, qui venait de lui jeter ce
défi. Elle se redressa dans l'écartement des rideaux
de l'escalier. Le changement qui se manifestait en

elle, l'arrogance de son regard et de ses paroles
attestait de reste qu'elle savait tout, qu'elle avait
tout entendu.

L'assassin la regardait effaré, balbutiant:

- Vous l'est donc fini?
- Oui, un garçon.
- Il est mort?
- Il est vivant...

Une sourde imprécation, un geste menaçant,
telle fut la réponse de Ramon d'Avila.

Eulalie Bourette ne s'en émut pas.

— Hé! fit-elle, c'est votre faute. Pourquoi avez-
vous envoyé chercher un médecin?

— Il le fallait.

— Possible! Mais la justice ne me connaît déjà
que trop et, pour les mille francs que vous m'avez
donnés, je ne me soucie pas de vieillir aux galères.

— C'est dix mille francs que je t'offre?

— Non.

— Ah! s'écria-t-il involontairement, si du
moins c'était une fille!

— Je comprends, fit-elle, et ça, c'est possible.

— Comment?

— N'avez-vous pas remarqué des ombres rue
d'Bofer et sur la place. C'est aujourd'hui le 31
mars. A minuit, dans quelques instants, le Tour
où l'on dépose les enfants abandonnés se ferme
pour ne plus se rouvrir, et je n'aurais que l'embar-
ras du choix parmi les nouveau-nés, des deux

sexes... C'est à deux pas. Quelques minutes suffi-
sent pour le trouver... et quand le médecin, difficile à
trouver à pareille heure et par un pareil temps,
arrivera... c'est une fille qui trouvera dans le
berceau, tout comme, sur ce lit, un cadavre...

— Quoi! s'écriait déjà Ramon, tu ferais cela?...

— Au même prix, répondit-elle.

Et, tout bas, elle ajouta:

— Sans préjudice de l'avenir.

— Soit! accepta-t-il, dix mille francs... je te
les promets.

— Oh! fit-elle avec un étrange sourire, j'ai
confiance. On peut vous faire crédit. N'avez-vous
pas les millions comme tuteur d'abord et, plus
tard, grâce au mariage...

— Tu as entendu? demanda-t-il, en faisant
disparaître le testament.

— Vous lisez tout haut, acheva-t-elle. Est-ce
dit? La mère pourrait se réveiller de son évanouis-
sement...

— Va! conclut-elle, hâte-toi! redescends par ici.
Je t'attends... Je te guiderai.

La sage-femme avait déjà disparu.

Elle ne tarda pas à réparaître avec l'enfant
qu'elle portait caché sous les plis d'un châle.

Don Ramon venait de rouvrir la porte vitrée du
jardin. Il lui désigna cette route.

La pluie ne tombait plus, mais un brouillard
opaque obscurcissait encore cette sinistre nuit.

UN MARCHEPIED DE CADAVRES

Nous lisons dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire:

« La Touraine républicaine est sur le chemin de Damas.

« Le spectacle, que les politiciens de l'heure présente mettent chaque jour sous ses yeux, l'horripile profondément, et lui inspire un dégoût qui, pour être tardif, n'en est pas moins louable.

« L'article dans lequel la Touraine républicaine — cette Marianne repentante — expose les nombreux sujets de sa douleur, est mis en bonne place, à la première page du journal, et porte comme signature deux initiales éloquentes : E. B.

« Lecteur, devine si tu peux ; choisis, si tu l'oses !

« E. B. se plaint en termes amers de la situation, des hommes et des choses. Son article est un article d'indignation et de dépit.

« Hélas ! s'écrie-t-il, nos belles aspirations n'ont eu qu'une aurore ; pourquoi ?

« C'est que nous avons été débordés par les tribuns qui ne poursuivaient qu'un but : arriver, même sur un marchepied de cadavres.

« C'est que notre pays obéit à des entraînements, qu'il écoute surtout ceux qui le flattent et prend en grippe ceux qui se risquent à lui dire la vérité. »

« Nous n'avons jamais dit autre chose ! Certains républicains, qui voient où on les mène et où on les conduit, commencent donc à être de notre avis !

« Ce qu'il faut surtout retenir de cet article c'est l'éloquent aveu :

« Nous avons été débordés par les tribuns qui ne poursuivaient qu'un but : ARRIVER, MEME SUR UN MARCHEPIED DE CADAVRES ! »

« C'est plus qu'un aveu, cela ; c'est une flétrissure ! — R. A. »

LA PÉRIODE DES AVEUX

L'autre jour, c'était la Touraine républicaine qui se frappait la poitrine.

Aujourd'hui c'est la République française :

« Paris, par la faute des hommes qui se donnent actuellement pour les chefs du parti républicain, offre le triste exemple d'une cité qui ne pense plus par elle-même et qui laisse aller tout à la dérive par impuissance ou par scepticisme. »

Qui donc parle ainsi ? C'est le citoyen Spuller, cet alter ego de feu Gambetta. Et ses plaintes amères sont éditées par la République française.

Continuons une lecture aussi instructive :

« Il y a là, dit M. Spuller, de graves symptômes d'une désorganisation politique et d'un désordre intellectuel au caractère le plus alarmant, et il n'est que temps de se raidir et de se retenir sur la pente fatale où la légèreté imprévoyante des uns, la coupable indifférence des autres nous ont peu à peu entraînés. »

M. Spuller, qui paraît être dans une crise violente de franchise, ajoute :

La lanterne oubliée par Antonio, non loin du carrefour, en éclairait l'entre-bâillement.

— Je laisse ainsi toutes choses, dit l'Espagnol en poussant au dehors sa complice. Cette lueur éclairera votre retour. Faites vite.

Eulalie Bourette se perdit dans la brume. Elle courait. Mais à quelque distance, s'arrêtant tout à coup :

— Miante ! se dit-elle. Il me faut une garde à carreau !

Sa main droite, qui venait de s'armer d'une épingle à cheveux, tâtonnait sous le châle.

Elle y dessina brusquement comme une croix. L'enfant avait crié.

La sage-femme reprit sa course. Elle était au-dessus des émotions de ce genre, elle paraissait satisfaite.

Quant à Ramon d'Avils, il rentrait dans la maison. Le froid l'avait saisi. Il tremblait maintenant, et quand il alla de nouveau contempler sa victime, pour être encore plus certain que c'était fini, bien fini, les deux visages, celui du vivant et celui du mort, étaient aussi blêmes l'un que l'autre.

Tout frissonnant, le meurtrier recouvrit de son manteau le cadavre. Il alla relire le testament, le remit dans l'enveloppe, l'enveloppe dans le tiroir, et reforma le bureau.

Après un temps, il alla regarder à la vitre... Sa complice ne revenait pas... Personne... Aucun

« Ce sont les meneurs du suffrage universel, ce sont les hommes sans principes, sans expérience, qui n'ont rien appris à la dure école de l'adversité ; ce sont les hommes pour qui la raison ne compte pas et pour qui la passion, mauvaise conseillère, est tout... »

« Il est des jours, dit en concluant M. Spuller, où il faut savoir parler sévèrement et dire la vérité. »

Cette vérité, les conservateurs l'ont proclamée chaque jour depuis que les républicains détiennent le pouvoir.

Les républicains ont voulu jusqu'ici la dissimuler au pays : mais la vérité finit toujours par se faire jour.

Ces aveux n'en ont pas moins leur éloquence ! — R. A.

Chronique générale.

UN NOUVEL EXPLOIT DE LA LIBRE PENSÉE.

La municipalité lyonnaise, si connue par ses exploits guerriers contre les croix de cimetière, poursuit sa campagne malgré la réprobation dont elle a été l'objet à cet égard, et vient de faire brutalement disparaître les crucifix placés dans les prétoires des justices de paix.

Il y a quelques jours, une lettre adressée par un adjoint à chacun des juges de paix de Lyon leur faisait connaître qu'une délibération du conseil municipal, en date du mois de février dernier, avait prescrit l'enlèvement des emblèmes religieux qui décoraient les salles d'audience des tribunaux de paix, et que cette délibération allait être mise à exécution. En effet, samedi, dans la matinée, un agent délégué par l'architecte de la ville se transportait dans chacune des justices de paix, détachait le christ apposé à la muraille au-dessus de l'estrade sur laquelle siège le juge, et l'emportait avec lui.

Aussitôt connu dans la ville, ce nouveau scandale a produit la plus douloureuse impression. Plusieurs personnes se demandent en vertu de quel droit l'autorité municipale, uniquement chargée de l'achat et de l'entretien du mobilier des justices de paix, pouvait enlever une partie de ce mobilier nécessaire au fonctionnement de la justice, puisque les témoins prêtent serment, ce qui comporte une invocation religieuse.

D'autres s'étonnent que l'autorité judiciaire ne soit pas intervenue et n'ait pas revendiqué le droit qui lui appartient de conserver des emblèmes faisant partie d'un mobilier dont elle a la jouissance et dont il est dressé inventaire avec son concours, ce qui lui en confie la garde.

Enfin, certaines s'attendent à ce que magistrats et plaideurs protestent contre cet enlèvement abusif. Mais tout le monde, dit un journal lyonnais, est d'accord pour s'indigner de ce nouvel acte de servilité de nos édiles envers une infime minorité de fanatiques libres penseurs.

bruit... Le vent se calmait, se mourait, comme avec des soupirs d'agonie. Tout était noir au dehors. Le deuil de la nature !...

Au dedans du silence de la mort ! Une fièvre d'impatience envahissait le meurtrier. Cette crainte lui traversa l'esprit :

— Si la duchesse se réveillait ! Il voulait s'en assurer, il monta sans bruit... Il regarda sans se montrer.

Tout demeurait immobile et muet dans la chambre en désordre. Sur les oreillers du lit, la pâle accouchée gisait, renversée en arrière, les lèvres et les paupières closes, dans un tel état de prostration, d'anéantissement, qu'elle semblait une morte.

Auprès d'elle, le berceau vide.

Cette dernière constatation rappela à don Ramon toute l'imminence du péril ; il redescendit vivement.

Personne encore. Minuit sonna. Le Tour allait se fermer... Qui pouvait retenir Eulalie Bourette ? Elle n'avait donc pas trouvé ce qu'ils espéraient... un autre enfant... une petite fille... afin d'opérer immédiatement la substitution qui lui assurerait l'héritage ?

Si Antonio rentrait le premier, avec le médecin ? S'ils étaient là, sur le passage de la sage-femme ? Il faudrait expliquer, justifier son absence. Ce serait une complication, peut-être le soupçon de

DANS LES POSTES

M. le ministre des postes Granet déploie, dans l'épuration des fonctionnaires qui relèvent de son ministère, un courage et un zèle à rendre jaloux tous ses collègues du cabinet. Des directeurs d'épuration qui comptaient dix-huit, vingt, vingt-cinq ans de bons et loyaux services, ont été frappés sans pitié. Pour mieux montrer encore qu'il ne tient aucun compte des droits acquis, M. Granet transforme en hauts fonctionnaires de son département des hommes qu'il y a fait entrer tout récemment. Parmi ses protégés figure un chef adjoint du service de l'autographie qui, ces jours-ci, sur papier administratif, libellait son titre comme il suit : « Chef adjoint à l'autographie. » On a beaucoup ri, paraît-il, dans les bureaux du ministère, de cette orthographe indépendante. Il faut espérer que tous les favoris de M. Granet ne sont pas de même force.

Nous trouvons la fantaisie suivante dans la France militaire. Quoique ce journal soit tout dévoué à M. le général Boulanger, on remarquera que la critique ne manque ni de sincérité ni d'amertume :

Les morts vont vite !

« Hurrah ! les morts vont vite ! » Jamais ce refrain de la ballade allemande n'a exprimé une idée aussi vraie.

Plus de char funèbre, plus de cérémonie pieuse, plus d'amis ni de compagnons d'armes au cimetière !

La rapide machine à vapeur a remplacé la sombre voiture des pompes funèbres, ou le fourgon d'artillerie traîné par des chevaux caparçonnés de deuil ! Le cortège s'arrête devant une gare. Les soldats qui accompagnent le corps de leur officier décédé ne peuvent plus entrer dans l'église. Ceux qui portent les insignes de leur chef et les couronnes de souvenir offertes à ses cendres, sont obligés de se désarmer pour suivre son cercueil dans le temple.

La musique elle-même s'arrête à la porte.

Et c'est sur la place publique et non dans le champ du repos qu'on lui fait les derniers adieux.

Quelques rares parents seuls assistent le fossoyeur qui jette la bière dans la tombe. Pas un mot, pas une prière, pas la moindre larme devant cette fosse qu'on comble de terre et qu'on referme pour toujours sur celui qui n'est plus !

« Hurrah ! les morts vont vite ! »

A quoi bon une cérémonie religieuse, quand on imite et dépasse même les errements, la cruelle froideur et l'indifférence qui président aux enterrements civils ?

C'est encore plus vite fait.

A l'embarcadère du chemin de fer, tout est terminé et l'on se hâte de retourner chez soi, ou d'aller à ses affaires. Les affaires, le service important davantage !

Lorsqu'on aura substitué un haut-fourneau au caveau de famille, ce sera encore plus promptement achevé !

Dépêchons-nous donc d'expédier nos morts. Nous sommes pressés.

la vérité, du double crime. Déjà le misérable voyait s'érouler tout l'échafaudage de sa fortune !

Sous l'empire de cette nouvelle terreur, il allait et venait de l'une à l'autre issue, comme une bête fauve dans sa cage de fer. Il regardait, il écoutait ! Rien ! toujours rien ! Des imprécations s'échappaient de ses lèvres. Il comptait les minutes, les secondes, et plus enfiévré que jamais, tout palpitant d'angoisse, il attendait.

(A suivre.)

Aux Champs-Élysées : Une mendiant demande la charité pour deux petits jumeaux enfouis dans une caisse et cachés dans de vieilles loques.

Passé une dame qui se laisse émouvoir et donne vingt francs :

— Montrez-moi ces chers enfants, ajoute-t-elle avec intérêt.

L'autre avec un air de Cornélie offensée : — Je ne montre pas mes enfants pour de l'argent !

Et elle disparaît rapidement avec sa progéniture qui se composait probablement de deux paquets de chiffons.

En police correctionnelle.

Le président avec mépris et indignation : — Ces sommes que vous avez soustraites, fruit de longues années d'un labeur honnête, vous les avez follement gaspillées !

Le prévenu, avec componction : — Je ne pouvais garder cet argent ! Il me pesait trop sur la conscience.

N'avons-nous pas hâte, d'ailleurs, de per leur emploi ?

« Hurrah ! hurrah ! les morts vont vite ! »

Ils ne vont pas assez vite ! Nous venons d'assister à un douloureux spectacle ces jours-ci, dans une garnison importante : à la cérémonie d'enterrement d'un colonel de gendarmerie.

Elle a eu lieu avec un grand appareil un cortège magnifique de fantassins, de gendarmes, de hussards à cheval, de chevaux et officiers de toute sorte.

Puis, peu après, nous avons vu une scène semblable, en l'honneur d'un lieutenant-colonel de cuirassiers. Même lieu, même scène, même personnel, moins les chevaux.

Les deux convois se sont arrêtés à la banale d'un chemin de fer foncièrement c'est là, dans la rue, au milieu du bruit des voitures, des cris des gamins, des regards des commères et des curieux, du discours de circonstance ont été prononcés.

Là, on s'est séparé, laissant ces morts s'en aller seuls dans leur petit char sans plus de souci, sans plus de douleur pour eux que si c'était de simples passagers du train, ou vingt minutes de plus, seraient pour gagner le cimetière.

Cependant cinq minutes de plus, seraient pour gagner le cimetière.

Il est cependant resté au colonel de gendarmerie les hommes de sa légion.

ont monté une grande côte, les uns au chemin de fer, les autres à pied, comme on peut.

Braves gens ! ils ont été jusqu'au bout et n'ont pas abandonné leur chef avec un vieil ami de collège et le défunt.

Les invités, les collègues, les chefs étaient déjà partis depuis longtemps, le cercueil descendait dans la terre.

La brave lieutenant-colonel de cuirassiers n'a pas eu, lui, ses soldats pour escorte.

Il est resté isolé dans l'asile des morts. Plus d'officiers, plus d'hommes de troupe.

Les cuirassiers n'ont pas été admis au train. Réunis en pelotons, on leur a demandé : Cavaliers, demi-tour à droite, sont rentrés au quartier malgré eux.

« Hurrah ! Les morts vont vite. »

Quand nous étions jeunes, nous nous soucions nos morts jusqu'à leur tombe.

tambours étaient voilés d'un crêpe, la musique jouait des airs mélancoliques mêlant ses mélodies attristées au chant justes de l'orgue. On marchait en silence.

Les troupes d'escorte portaient l'arme renversée, en signe de deuil, le ment entier suivait. Quand le cortège trait dans l'enceinte du repos éternel, l'escorte exécutait des feux de mousquet.

broyant écho des détonations qui avaient fait jadis tressaillir de douleur le défunt. Puis après l'eau bénite, les prières et les paroles émues des camarades.

hommes venaient, un à un, déchargeant le fusil sur la fosse, avec un son sourd, gubré, dernier salut militaire à l'éternelle et définitive du soldat !

C'était imposant, solennel ! Les âmes les plus bronzées, les plus durs, les plus cuirassés des soldats des armes et aux désastres des batailles étaient profondément impressionnés.

On se sentait, malgré soi, porté à réveries pieuses et sereines. On songeait, au bien, à la vertu, à l'honneur.

tout ce qui est noble et bon, à ce qui est à l'effondrement des choses terrestres que la mort et l'éternité rappellent à nous.

sée des hommes de bien, quand ils ne sont pas encore blasés par le froid égoïsme des passions et de l'ambition.

La politique n'avait rien à voir à ces monies patriarcales.

Le régiment perdait un de ses chefs. Toute la famille militaire accourait à la tribune de ses pleurs et de ses regrets.

Hélas ! la politique a tout ébranlé, bouleversé et détruit ces pieux usages.

Nos inventions modernes ont refroidi nos sens, hypocrisie, fibre sentimentale. Le progrès a tout détruit.

Le jour ce qu'il y a de généreux dans le soldat, comme dans celle du citoyen, émolosse ses meilleures aspirations.

ses élans, brise toutes ses traditions de ce qui devrait être le mieux de la nation, fortifié dans l'armée, le culte des héros.

L'amour de la Patrie et du drapeau, qui comporte-t-il donc pas le respect de ceux qui meurent, l'affection des camarades, des compagnons d'armes ?

vont ?

Ab! c'est assez de matérialisme!!
Qu'on nous rende nos honneurs funèbres
d'autrefois, nos feux de peloton dans le
champ du repos, notre adieu de la poudre.
Que celui qui, ne pouvant se faire tuer
sur le champ de bataille, termine douce-
ment sa vie après de longs et vaillants ser-
vices militaires, ait la consolation, au mo-
ment suprême, de se dire: les miens, mes
parents, mes amis, ceux avec qui j'ai com-
battu l'ennemi et défendu mon pays, vien-
dront encore m'accompagner jusqu'à mon
dernier cantonnement avec les honneurs dus
à un brave!
« Hurrab! les morts vont vite! »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 mai.

Les spéculateurs à la baisse sont en pleine dé-
route. L'exécution d'un coulisier vendeur pour
une grosse somme contribue à accélérer la hausse.
On cote 3 0/0 82.67, amortissable 84.60,
4 1/2 89 109 22.
Le Crédit Foncier de France est très-ferme à
1.365.
En dehors du Métropolitain, il ne faut pas ou-
blier qu'il y a en perspective, sinon pour cette an-
née, du moins pour le commencement de 1887,
une augmentation de capital et une émission d'o-
bligations.
Les obligations Foncières 1885 sont les moins
cibées de toutes les valeurs à lots et cependant
elles ont six tirages par an et, chaque fois, un lot
de 100.000 fr.
La Société Générale fait preuve d'une excellente
fermeté.
Le Rio-Tinto est également bien tenu.
La Banque d'Escompte est très-ferme.
La Société de Dépôts et Comptes Courants
est toujours très-déterminée.
Le Panama est à 465.
Les actions de Chemins de fer sont mieux ten-
ues.

Nouvelles militaires.

LES GRANDES MANŒUVRES EN ALSACE.

L'état-major allemand compte inaugurer,
pendant les grandes manœuvres qui auront
lieu au mois de septembre prochain, en
Alsace, la nouvelle théorie sur l'emploi de
la cavalerie. Cette méthode est le testament
militaire du prince Frédéric-Charles, qui en
a été le principal auteur.
Jusqu'à présent on croyait qu'il était im-
possible de se servir des masses de cavalerie
avec les armes à tir rapide; mais ces armes,
qui produisent des effets désastreux sur les
premiers rangs ennemis, ont l'inconvénient
de faire dépenser beaucoup de cartouches et
aux soldats, qui se trouvent dépourvus de
munition lorsque la deuxième ligne enne-
mie entre en bataille.
C'est à ce moment que le prince Frédé-
ric-Charles comptait faire donner la cavale-
rie, non point par escadrons, comme cela se
pratiquait dans l'ancienne théorie, mais par
cinq, six et même douze régiments. Avec son
expérience militaire, le prince estimait que
l'effet de cette masse sur un ennemi déjà dé-
moralisé serait irrésistible.
Déjà, dans la dernière guerre, l'infante-
rie prussienne avait employé ce système
pour écraser nos soldats épuisés à la fin
d'une journée de combat. Les Allemands
espèrent obtenir des résultats plus complets
encore en l'étendant à leur cavalerie.

Aujourd'hui jeudi, le prince Baudoin,
héritier présomptif au trône de Belgique, a
été reconnu comme sous-lieutenant devant
le régiment des grenadiers, en présence du
roi et des officiers généraux de la garnison
de Bruxelles.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Terrible accident de chemin de fer A ANGERS

Le train mixte qui arrive de Nantes, à
8 heures 1/2, a tamponné hier soir, en
gare d'Angers, un autre train mal aiguillé.
Le choc a été épouvantable. Le méca-
nicien du train de Nantes, nommé Pagès;
Poitevin, chauffeur, et Volant, graisseur,
ont été tués.
Le mécanicien de l'autre train a pu
sauter à terre; il est allé, toujours courant,
jusque chez lui, à Angers, et, là, entrant
dans un état de fureur inquiétant, on fut
obligé de l'attacher: le malheureux était
rouge.

Onza wagons de marchandises, précédant
les voitures de voyageurs du train de Nan-
tes, ont amorti le choc; deux voyageurs ont
cependant reçu des blessures assez graves;
quelques autres n'ont eu que des contu-
sions sans gravité.

Le matériel est grandement endommagé.
Par suite de ce triste accident, le train ex-
press, qui arrive à Saumur à 10 heures 1/2,
n'est arrivé qu'à minuit. Depuis ce matin,
le service a repris son cours régulier.
Demain, nous donnerons des détails plus
précis.

Le capitaine Louis-Pierre-Henri de Place,
professeur de fortification et de sciences
appliquées à l'art militaire, à l'École d'ap-
plication de cavalerie, vient d'être nommé
officier d'Académie.

Au nombre des artistes angevins qui ont
exposé cette année au Salon, nous remar-
quons:
Duchemin, de Saumur. — *Portrait; Pan-
neau décoratif.*

LE RECENSEMENT QUINQUENNAL

Le recensement quinquennal de la popu-
lation aura lieu, dans toute la France, le 30
mai courant.

Le recensement devra comprendre, dans
chaque commune, toutes les personnes qui
auront passé la nuit du 29 au 30 mai dans
la commune, sans qu'il y ait lieu de distin-
guer entre celles qui y résident et celles qui
n'y résident pas.

Les voyageurs qui auraient passé la nuit
en chemin de fer, en bateau ou en voiture,
seront recensés au lieu où ils s'arrêteront ou
débarqueront dans la journée du 30 mai.

Les militaires, les marins, les prisonniers,
et généralement toutes les personnes qui
forment ce qu'on appelle la population *com-
ptée à part*, seront également compris dans ce
recensement.

Il n'y a aucune exception à faire, et un
bulletin individuel doit être établi pour toute
personne présente le 30 mai dans la com-
mune, à quelque titre que ce soit.

Il aura été déposé, dès le 28 mai au plus
tard, dans chaque maison, un bordereau de
maison et le nombre voulu de feuilles de
ménage et de bulletins individuels.

Ces bulletins individuels seront remplis
par les habitants de la maison. Voici les
questions auxquelles on devra répondre:

Noms et prénoms. — Quel est votre nom de
famille? Quels sont vos prénoms?

Sexe. — Masculin ou féminin?

Age. — Quelle est la date de votre nais-
sance? ou quel est votre âge?

Lieu de naissance. — Où êtes-vous né?

En France: dans quel département? dans
quelle commune? dans quelle colonie ou
possession? A l'étranger: dans quel pays?

Nationalité. — Êtes-vous né de parents
français? naturalisés français? étrangers?
de quelle nation?

Etat civil. — Êtes-vous célibataire? marié?
veuf? divorcé?

Nombre d'enfants par famille. — Combien
avez-vous d'enfants actuellement vivants?

Profession, position ou occupation. — Quelle
est votre position? Êtes-vous patron ou
chef d'exploitation? employé ou commis?
ouvrier journalier ou manoeuvre? Êtes-vous
domestique attaché à la personne? Si vous
n'avez aucune profession distincte ou si vous
êtes domestique, quelle est la profession du
chef de ménage?

Séjour. — Habitez-vous dans la commune?
Y êtes-vous de passage ou momentanément?

Les questions qui précèdent sont, on le
voit, peu indiscrètes et chacun doit être
d'ailleurs convaincu que les révélations qu'il
fera sur son âge ou sa qualité ne recevront
aucune publicité.

Il ne sera adressé aucune question en ce
qui touche à la religion.

LONGUÉ. — M. E. Barré, entrepreneur de
bâtiments, à Longué, a été déclaré adjudica-
taire pour la construction des gares et dé-
pendances de la ligne La Flèche-Saumur
aux stations de Clefs, Baugé, Jumelles-
Brion, Longué.

JURISPRUDENCE

LES POULES DU VOISIN. — DÉGATS.

Mon voisin est éleveur et marchand de
poules; chaque jour une grande quantité de
ses poules passent dans ma prairie et dans

mon jardin. Quelles mesures peut-on
prendre pour empêcher de faire cesser cet
état de choses? Ai-je le droit de les tuer sur
mon terrain? etc.

R. — Il est de principe que l'on peut dé-
truire les animaux appartenant à un voisin
quand ils rentrent sur une propriété et y
causent du dégât. Mais il n'est permis de le
faire qu'après avoir averti régulièrement le
propriétaire de ces animaux et l'avoir mis
en demeure de les retirer. (V. *Bull. de juris-
prudence*, 1885, p. 248.)

VILLA-PLAISANCE

Route du Pont-Fouchard à Saint-Florent.

DIMANCHE 9 MAI, Grande Fête.

Tir au Pistolet, à la Carabine. — Jeux
divers. — Fête de nuit.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, — ga-
rantis pur huile d'olive — marbré blanc et
bleu, de la maison Charles Roux (1^{re} mar-
que), 0 fr. 30 c. le 1/2 kil.; par caisse,
0 fr. 55 c. le kil. — Savon blanc, 1^{re} qua-
lité, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil.; par caisse,
0 fr. 65 c. le kil. — Savon blanc (jaunâtre),
qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil.; par
caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

Variétés.

CANDES, son église et saint Martin

(Suite et fin)

Martin était, comme chacun le sait, un
officier romain, fils d'un tribun militaire.
Enrôlé dès l'âge de 15 ans, son père lui
avait donné, en même temps que des armes,
un cheval et la chlamyde blanche à liseré
de pourpre, espèce de manteau de forme
ovale, qui s'accrochait par une agrafe sur
l'épaule droite, en laissant le bras libre et
nu.

Martin avait été envoyé à l'ennemi, c'est-
à-dire dans les Gaules, pour y combattre
l'invasion des Francs. Un jour donc qu'il
sortait d'Amiens pour une promenade à che-
val sur la voie d'Agrippa, qui reliait Boulo-
gne à Lyon, alors capitale des Gaules, il fit la
rencontre d'un malheureux presque nu, par
un froid glacial. Emu de compassion, Martin
tire son épée, et coupant en deux son man-
teau, il en donne la moitié au pauvre. Or,
dit la légende, ce pauvre c'était le Sauveur
lui-même, et, la nuit suivante, un songe lui
fit voir Jésus-Christ en personne, recouvert
de la moitié de son manteau, et vantant
auprès des saints et des anges le beau trait
de Martin.

Martin avait alors 18 ans, l'âge des ar-
deurs et du dévouement; mais bientôt li-
béré du service, à 20 ans il se livra à l'é-
tude du christianisme, et alla se mettre à la
disposition de Maximin, évêque de Trèves,
qu'il accompagna à Rome. Après la mort de
Maximin, en 318, Martin se rendit près de
son frère saint Maixent, évêque de Poitiers,
qui bientôt céda la place à saint Hilaire,
alors le grand théologien des Gaules, près
duquel il compléta vite son instruction reli-
gieuse.

C'est à ce moment que notre saint forma
le projet de quitter le monde pour s'enseve-
lir dans la solitude; mais auparavant il vou-
lut revoir sa famille, qui habitait la Panno-
nie (Hongrie). Là il fit partager à sa mère ses
croyances chrétiennes, et partit ensuite pour
la Thébaidé qu'il rêvait. Il fut, dans les mon-
tagnes de la Styrie, arrêté par une bande de
brigands; mais son grand air, sa noble
assurance et ses discours firent bientôt une
telle impression sur ces bandits que celui-là
même qui avait proposé de le mettre à mort
s'associa à Martin, le suivit partout, et ter-
mina enfin sa vie sous l'habit monastique.

C'est en 368, à Locicagium, aujourd'hui
Ligugé, dans la jolie vallée du Clain, à deux
lieues et demie de Poitiers, que Martin fonda
le premier établissement monastique des
Gaules; c'était un espèce de séminaire, sou-
mis à une règle sévère d'abnégation et de
pauvreté, où l'on formait des prêtres et des
missionnaires, chargés de porter la parole
de Dieu aux nombreux païens (paysans) dont
les campagnes étaient remplies.

Pendant ce temps mourut saint Lidoire,
évêque de Tours, en 371.

La renommée de Martin, alors âgé de 55
ans, était si grande que l'on songea d'abord

à lui pour remplir ce poste éminent d'évê-
que, et qu'une députation de Tours vint
le prier de vouloir bien accepter cette haute
position. Mais, autant par goût de la soli-
tude que par modestie, Martin répondit
par un refus catégorique. On crut alors
devoir user de supercherie. Un riche pro-
priétaire de Tours, du nom de Ruricius,
vint supplier Martin de venir assister sa
femme qui se mourait. Cette demande,
aussi touchante qu'elle paraissait sincère,
alla droit au cœur de Martin, qui se laissa
emmener. Mais à peine était-il arrivé, qu'il
se trouva au milieu de l'assemblée qui allait
désigner le successeur de Lidoire.

Son extérieur inculte, et la simplicité de
ses manières, causèrent d'abord quelque
surprise, et même une certaine répugnance,
aux dignitaires ecclésiastiques. Mais le peu-
ple, prévenu pour la renommée de sainteté
de Martin, le proclama évêque à l'unani-
mité des suffrages; et, en effet, Martin fut
sacré évêque le 4 juillet 373.

Cependant, en homme qui ne recherchait ni
les honneurs ni les bénéfices, Martin voulut
tout d'abord continuer sa vie ordinaire d'ab-
négation; et c'est ainsi que son palais fut
une simple cellule adossée à la cathédrale.
Mais bientôt les sollicitations, les visites,
vinrent absorber une grande partie de son
temps. Martin prit alors le parti de se reti-
rer, chaque soir, sur le bord de la Loire,
dans le creux d'un rocher dont il se fit un
asile. Ses nombreux disciples et ses admi-
rateurs, étant venus l'y poursuivre encore,
Martin se hâta de faire choix d'un lieu de
retraite pareil à celui de Ligugé; et c'est là
l'origine de Marmoutiers, dont le nom si-
gnifie le grand Monastère, ne se compo-
sant que de simples cellules, comme celles
des cénobites.

Grégoire de Tours dit que l'on était
sûr de trouver Martin partout où il y avait
du bien à faire. C'est ainsi qu'il parcourut
une multitude de pays, ainsi que nous
l'avons dit, et que pour ces nombreux
voyages de prosélytisme il mérita le surnom
d'apôtre des Gaules.

Sulpice Severe, qui fut son historien, le
fait suivre d'une quantité de miracles,
parmi lesquels, à Chartres, la résurrection
d'un enfant mort que Martin eut le bon-
heur de rendre vivant à sa famille éplorée.

Certaine chronique reproche à saint
Martin la démolition des temples païens. Il
n'en est rien; ce vandalisme n'entraîna point
dans le caractère de notre évêque, qui se
bornait à transformer les temples en églises,
et à faire abattre les arbres consacrés,
afin que l'on n'y vint plus adorer les dieux
du paganisme.

Les Gaules furent si reconnaissantes à
saint Martin de ses vertus et de son zèle
que le drapeau des rois mérovingiens prit
la nom de *Chape de saint Martin*, comme
chacun sait.

Et son historien Sulpice Severe cite de ce
saint évêque tant de miracles, arrivés pen-
dant sa vie comme après sa mort, que Gré-
goire de Tours en a conservé plus de 3,000,
et qu'il en a formé quatre livres entiers.

PAUL PROUTEAU.

Bains et Hydrothérapie

17, Rue du Marché-Noir, 17

SAUMUR

Le Directeur de l'Etablissement a l'honneur de
prévenir les personnes qui désirent prendre des
douches que les salles seront ouvertes dès le matin
6 heures.

Les dames sont priées de bien vouloir donner
leur heure afin d'éviter quelquefois de longues
attentes.

Abonnement au mois ou pour la saison.

DONNEZ DU FER à votre enfant. — disait
un médecin consulté par une mère pour sa
fillette atteinte de pâles couleurs et d'anémie.
— Mais quel Fer donner à mon enfant?
demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, ré-
pondit le docteur, car c'est la préparation
qui approche le plus de la forme sous
laquelle le Fer est contenu dans le sang,
et, par suite, ses effets sont supérieurs à
ceux de tous les autres ferrugineux.
Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux,
des hôpitaux de Paris
« obtiennent mille guérisons par an. Terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,
dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le
docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers
le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit
le même jour les malades particuliers à l'Hôtel
d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt
à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consulta-
tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par lots,
UN TERRAIN
Propre à bâtir.
D'une contenance de 4,000 mètres environ,
Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER
Pour le 24 Juin 1886
UNE MAISON
Située à Saumur, rues du Puits-Neuf et de la Tonnelle,
Occupée actuellement par les Magasins de Nouveautés du Printemps.
La maison de nouveautés du Printemps est la plus ancienne de Saumur.
S'adresser, pour traiter, à M. COURTARD, père, propriétaire, place du Petit-Thouars, ou au notaire. (268)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON
Située rue d'Alsace, n° 13,
Comprenant au rez-de-chaussée salons, salle à manger, office; au premier cinq chambres à feu, cabinets de toilette; au second chambres de domestiques; greniers.
Buanderie, lingerie, cuisine, caves, jardin, écurie et remises.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e GUYARD, notaire aux Rosiers.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
Plusieurs Maisons
D'HABITATION
Sises au bourg des Rosiers,
Avec jardin ayant vue sur la Loire.

A LOUER DE SUITE
MAISON
Rue Pavée, n° 3.
Conditions avantageuses.

Etude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours.

ADJUDICATION
Le 20 mai 1886, à une heure après midi, en l'étude de M^e FAUCHEUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire),
USINE
Pour les manutentions des grains, avec moteur à gaz, matériel perfectionné et neuf; 2,000 mètres bâtiments et terrain à proximité des gares, rue Saint-Michel, à Tours.
S'adresser, à Tours:
1° A M. GILBERT, 8, avenue de Grammont;
2° A M. BRETON, agréé, 9, impasse de la Grand'ère;
Et 3° à M^e FAUCHEUX, notaire, rue Nationale, 60, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété.

A LOUER
PRÉSENTÉMENT
GRAND ÉTABLISSEMENT
Très-confortable,
Pour noces, banquets, bals.
Comprenant:
Grand CAFÉ avec billard, vaste jardin, deux jeux de boules, tir, balançoires, tr-pèzes et jeux divers.
MAISON d'habitation avec remise et écuries, située route du Pont-Foucharde à Saint-Florent.
S'adresser à M. MENIER-GUÉRET, rue de Lorraine, 20, Saumur. (252)

A CÉDER DE SUITE
Un Magasin d'Épicerie
MERCERIE ET ROUENNERIE
Très-bien achalandé, dans un quartier populeux.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1887,
MAISON
Occupée par M. Liverani, chapelier, rue Saint-Jean, n° 15.
S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, 11 et 13, même rue.

A LOUER
DE SUITE
MAISON DE CAMPAGNE
Avec remise, écurie et jardin,
Située route de l'Authion, près la gare.
S'adresser à M. ROZEAU, à Saint-Martin-de-la-Place. (256)

MAISON DE CAMPAGNE
A LOUER
Pour le 24 Juin 1886.
Belle et Grande MAISON
Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 400 m. de la gare de Brézé.
Potager, pompes et réservoirs à eau, clos de terre et vigne y attenants, d'une contenance d'environ 1 hectare.
S'adresser à M^e LECOMTE, notaire à Brézé. (326)

SPECIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT
ET MOSAIQUES
Venitiennes & Romaines
VERCELLETTI FRÈRES
A SAUMUR
2, place du Mouton, 2.
Vente de ciment en gros et détail.

Établissement d'Horticulture
JOUY DIT LAROSE
B. Baudrier Fils
Successeur
Rue de Bordeaux, 49, et rue Fardeau, 8.
Entretien de jardins, spécialité de décors, bouquets, couronnes, corbeilles, fleurs naturelles en toute saison.
Maison de culture d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement, à Angers.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située rue Nationale, n° 1,
Comprenant deux pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier et quatre autres pièces au second. Caves, greniers, eau de Loire et gaz.
S'adresser à M. BLAIN, rue Nationale, 3. (330)

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux?
Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.
Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminé par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

Offres et Demandes
A LA GLANEUSE
Rue St-Jean, Saumur.
ON DEMANDE une apprentie et une apprentie pour les Modes.
UN MÉNAGE demande à se placer pour la Saint-Jean, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE demande à se placer, le mari comme cocher, la femme comme cuisinière.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Un Cheval de chasse, bai, 14 ans; a été attelé.
Prix, 300 francs.
S'adresser à M. LE PELLETIER, château de Salvart, commune de Neuillé.

A VENDRE
Un Cheval bai, pur sang, 7 ans, très doux, se montant et s'attelant, garanti.
S'adresser à M. LÉGER, aux Huraudières. (330)

BAINS DE MER
Pouliguen, Pornichet, Batz, Pornic, Gourmalon et Saint-Brevin. Chalets et Villas meublés à louer pour la saison.
TERRAINS ET CHALETS A VENDRE
S'adresser à M. AUBRY, architecte-pay-agiste, 2, rue de la Fosse, Nantes.

MANUFACTURE DE PIANOS et HARMONIUMS
LÉPICIER & COLLIGNON
Rue de Montreuil, 119, Paris.
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et d'argent.
Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers) ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.
Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Le piano acheté par correspondance ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.
M. MONNIER, accordeur, résident de la maison LÉPICIER et COLLIGNON est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Et d'Agriculture progressive
29^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
6 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article traitant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes sur les écoles, horticoles et de jardinage, la jurisprudence rurale des recettes, les géniennes et d'économie domestique ainsi que les cours détaillés des principales denrées, la cote des valeurs boursières, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration: 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MAI 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 15	82 15	Est	800	805	Obligations			Gaz parisien	519	520 50
3 % amortissable	84 05	84 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1231 25	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860		520	Est	386 50	386 50
3 % (nouveau)			Midi	1145	1143 75	1865, 4 %	521	521	Midi	397	397
4 1/2 %	105	104 70	Nord	1530	1535	1869, 3 %	409	407	Nord	396 50	397
4 1/2 % (nouveau)	108 70	108 87	Orléans	1310	1310	1871, 8 %	396	396	Orléans	386 50	389
Obligations du Trésor	513	513	Ouest	850	856 25	1875, 4 %	515 50	517	Ouest	386	387
Banque de France	4840	4370	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1450	1876, 4 %	511 25	513	Paris-Lyon-Méditerranée	386 50	386 50
Société Générale	457 50	457 50	Canal de Suez	2147 50	2145	Bons de liquid. Ville de Paris	520	522	Paris-Bourbonnais	367	366 50
Comptoir d'escompte	990	990	C. gen. Transatlantique	472 50	475	Obligations communales 1870	453	454	Canal de Suez	578	578
Crédit Lyonnais	526 25	526 25	Russe 5 0/0 1870	100	100 25	Obligat. foncières 1879 3 %	461	461 50			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	1358 75				Obligat. foncières 1883 3 %	378	375			
Crédit mobilier	201 25	200									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir,	
2 — 32 — express.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 —	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	
10 — 24 — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR							
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte		Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte		Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
	matin	matin	soir	soir	soir		matin	matin	matin	soir	soir	soir		matin	matin	soir	soir		matin	soir	soir	soir	
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	6 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 08	6 10	7 15
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46		PortBoulet	5 33	9 08	1 35	6 56	PortBoulet	8 26	12 19	6 30	7 35
Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54		Saumur.	3 13	8 08	1 22	6 43	Saumur.	8 13	12 06	6 25	7 30
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	8 13	12 06	6 25	7 30

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.							
	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte		Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte		Omn.	Omn.	Mixte		Omn.	Omn.	Mixte		Omn.	Omn.	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir		matin	matin	soir	soir	soir		matin	soir	soir		matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 30	6 10		5 50	12 30	6 10
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 53	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 35	Neuville	6 38	1 37	8 17		6 38	1 37	8 17
Lernay	7 02	8 04	2 11	4 41	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 31	4 37	8 10	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	2 25	9 05		6 55	2 25	9 05
Brion-s-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	9 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 58	10 30		7 50	3 58	10 30
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	4 28	11 10		8 42	4 28	11 10